

UNIVERSITE DE LORRAINE

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, session 2026

La Présidente de l'Université de Lorraine

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, au titre de l'année 2026 :

Madame CAUMON Marie Camille, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Université de Lorraine, Vandoeuvre.

Monsieur MASSICOT Fabien, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Monsieur PONTVIANNE Steve, ingénieur d'études de classe normale, Université de Lorraine, Nancy.

Madame SAYER Audrey, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Lorraine, Nancy.

Fait à , le